

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU C.C.A.S DE PEIPIN SÉANCE DU 15 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf le quinze avril à 18 heures,
le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL de cette Commune, appelé à siéger régulièrement
par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports
subséquents et adressée au moins trois jours avant la présente séance, en application des
articles L.2121-7 ET L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Frédéric DAUPHIN, Président,

Nom-Prénom	Présents	Absents excusés	Pouvoir	Absents
Fr <mark>édéric DAUPHIN</mark>	X	excuses		7.0361163
Joëlle BLANCHARD	X			
Al <mark>ain RICARD</mark>		×	3.5	
Joëlle BOUCHET		^	à Dorothée DUPONT	
Philippe SANCHEZ-MATEU	X			×
Dorothée DUPONT	X			
Farid RAHMOUN	_ ^			
Béatrice FIGUIERE	X			X
Cl <mark>arisse GRIT</mark>	<del>- ^ -</del>	X	\	
Norbert JACQUELIN	X	^	à Frédéric DAUPHIN	
Andrée ORTTNER	X			
osiane RENARD	X			
/iviane CHABRIER	X			
Brigitte JULIEN				
ntonia BOUCHET		×	à Philippe SANCHEZ-	×
		^	MATEU	

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Madame Béatrice FIGUIÈRE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que le quorum n'a pas été atteint pour la séance du 11 avril 2019.

Il propose le vote du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2018 et celui du 11 avril 2019. Les deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

## 1 - COMPTE DE GESTION 2018

Le Centre Communal d'Action Sociale,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

Après s'être assuré que le RECEVEUR a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

#### Considérant

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- 2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- 3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le RECEVEUR, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### 2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Pour cette délibération, M. Frédéric DAUPHIN ne prenant pas part au vote, la présidence est assurée par : M. Philippe SANCHEZ-MATEU

La présidence présente aux membres du C.C.A.S le compte administratif 2018.

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2018, Monsieur le Président donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut de résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés N-1		31 429,85	0,00	3 500,00	0,00	34 929,85
Réalisation de l'exercice	4 422,07	225,00	0,00	0,00	4 422,07	225,00
Opérations non budgétaires					X XXX	
Totaux	4 422,07	31 654,85	0,00	3 500,00	4 422,07	35 154,85
Résultats de clôture		27 232,78		3 500,00	0,00	30 732,78
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	4 422,07	31 654,85	0,00	3 500,00	4 422,07	35 154,85
Résultats définitifs						30 732,78



VOTE:

Pour: 11 Contre: 0

Abstention: 0

Monsieur Frédéric DAUPHIN reprend la présidence de la séance.

# 3 - VOTE DU BUDGET 2019

Monsieur le Président soumet aux membres du C.C.A.S les propositions budgétaires pour l'exercice 2019.

- section de Fonctionnement :

Dépenses

2 879 €

Recettes

27 233 €

- section d'Investissement :

Dépenses

0€

Recettes

3 500 €

**VOTE:** 

Pour: 12 Contre: 0

Abstention: 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 33.

Monsieur le Président donne la parole aux personnes présentes. Des réponses sont apportées aux questionnements.

Fait à Peipin, le 23 avril 2019.

Le Président,

La Secrétaire de séance,

Frédéric DAUPHIN.

Béatrice FIGUIÈRE